

BRÈVES ÉCONOMIQUES Tunisie & Libye

Une publication du SER de Tunis
Semaine du 14 octobre 2024

LE CHIFFRE A RETENIR

+ 1,2%

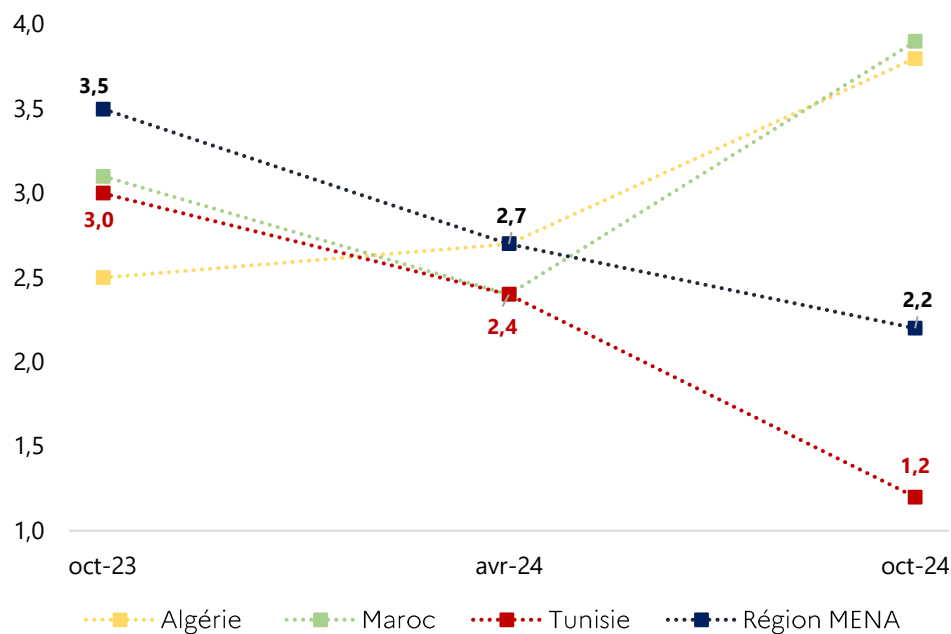
Le taux de croissance 2024 de la Tunisie selon la
Banque Mondiale

Tunisie

Le taux de croissance devrait s'établir à 1,2% en 2024 selon la Banque Mondiale

La Banque mondiale a publié, le 16 octobre 2024, [un rapport](#) intitulé « croissance au Moyen-Orient et en Afrique du Nord » (MENA). Selon ce rapport, la croissance de la région MENA, composée de 15 pays, devrait s'établir à 2,2% en 2024, soit une révision à la baisse de 0,5 point de pourcentage (p.p.) par rapport aux prévisions d'avril. Cet ajustement est principalement dû à l'incertitude accrue causée par le conflit au Moyen-Orient mais aussi à la réduction de la production pétrolière des pays membres de l'OPEP+. En Tunisie, la croissance devrait atteindre 1,2% en 2024, soit une révision à la baisse de 1,2 p.p. par rapport aux estimations précédentes. Cette évolution s'explique par : (i) une reprise plus modeste qu'anticipée du secteur agricole ; (ii) un taux d'inflation toujours élevé (7% sur l'année 2024), en particulier pour les denrées alimentaires, en lien avec la réduction de la production agricole et des importations. En 2025, la croissance économique devrait accélérer à 2,2% (-0,2 p.p par rapport aux précédentes prévisions), en raison notamment d'une inflation plus modérée (6% en moyenne).

Evolution des prévisions de croissance du PIB (en volume) de la Banque mondiale pour l'année 2024



Source : Rapports de suivi économique pour la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, Banque mondiale

La Tunisie obtient un financement de 500 M USD de l'Afreximbank

Le Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) a publié le 14 octobre 2024, [un décret](#) approuvant la délibération du conseil d'administration de la Banque Centrale de Tunisie (BCT) du 31 juillet 2024, autorisant la conclusion d'une convention de prêt d'un montant de 500 M USD entre l'État tunisien et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank). Les modalités précises de ce prêt n'ont pas encore été dévoilées. Ce financement s'inscrit dans un renforcement progressif des relations entre la Tunisie et l'Afreximbank ces dernières années. En effet, l'institution panafricaine a déjà accordé à la Tunisie un prêt budgétaire de 750 M USD en 2022, suivi d'un second prêt en juin 2023 d'un montant de 500 M USD. Ce second prêt, remboursable sur cinq ans avec deux années de grâce, avait soulevé des préoccupations quant à son impact sur le service de la dette publique puisqu'il prévoyait un taux d'intérêt variable, estimé à plus de 10%. L'Afreximbank a exprimé en juillet dernier son intention d'ouvrir un bureau régional à Tunis en vue de renforcer sa présence en Afrique du Nord et de consolider sa coopération avec la Tunisie.

Le climat des affaires en Tunisie jugé défavorable selon le Risk-Reward Index

La société de conseil en risques et en stratégie Control Risks, en collaboration avec Oxford Economics Africa, [a publié](#) la 9^{ème} édition du rapport « Africa Risk-Reward Index ». Cet indice vise à évaluer les rendements et les risques associés aux investissements parmi 26 économies africaines. Il se compose de deux sous-

indicateurs, mesurés sur une échelle de 1 à 10 : (i) le premier évalue les opportunités d'investissement et la capacité des marchés à générer des rendements attractifs pour les investisseurs (rendement) ; (ii) le second mesure la probabilité que des événements défavorables impactent l'environnement des affaires (risque). Le score global est mesuré par la différence entre les notes de rendement et de risque. Ainsi, selon les résultats de cette étude, les pays offrant les meilleures opportunités d'investissement en 2024 sont le Maroc (+1,18), le Botswana (+0,66) et la Tanzanie (+0,45). La Tunisie se classe à la 25^{ème} place (sur 26 pays étudiés) avec un score global de -2,05, devant le Zimbabwe (-5,52), en raison d'un score de rendement (3,11) plus faible que celui du risque (5,16). Toutefois, le pays enregistre la 2^{nde} progression la plus importante entre 2023 et 2024 parmi les pays évalués (+0,51), grâce à une diminution du risque (-0,29) et une amélioration des opportunités d'investissement (+0,22).

Energie renouvelable : publications des tarifs d'achat de l'électricité produite par les centrales photovoltaïque assujetties au régime d'autorisation et lancement d'un nouvel appel à projets

Un arrêté de la ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie datant du 9 octobre 2024, publié au Journal Officiel de la République Tunisienne ([IORT n° 124 du 11 octobre](#)), a fixé les tarifs pour l'achat par la STEG de l'électricité produite à partir de centrales photovoltaïques assujetties à une autorisation.

Hors taxes, ces nouveaux tarifs sont de :

- 217 millimes/kWh pour les centrales dont la puissance inférieures ou égales à 1 MW
- 201 millimes/kWh pour celles dont la puissance est comprise entre 1 et 2 MW
- 142 millimes/kWh pour celles dont la puissance est comprise entre 2 MW et 10 MW

Cet arrêté comprend quelques changements par rapport à [l'arrêté du 28 septembre 2018](#) qui fixait auparavant les modalités de contrat pour le régime des autorisations. Parmi elles, l'indexation jusqu'à 80% du prix d'achat sur l'euro pour les projets « financés en devises » pour protéger le producteur d'électricité en cas de fluctuation de change (voir article 2 du décret).

Le tarif sur une période n est ainsi calculé comme suit :

$$T_n = TD_n + \frac{TC_n \text{€}}{TCR\text{€}} * T\text{€}_n$$

$$\text{où } \begin{cases} T_n : \text{Prix d'achat de l'énergie électrique produite en millimes/kWh} \\ TD_n : \text{La part du prix en Dinar Tunisien définie au – dessus en millimes/kWh} \\ TC_n \text{€} : \text{Taux de change mensuel moyen de l'euro à la période de facturation « n »} \\ TCR\text{€} : \text{Taux de change de référence publié par la BCT le 28 mars 2024} = 3,3733 \text{ TND/€} \\ T\text{€}_n : \text{La part du prix indexée sur l'euro limitée à 80\%} \end{cases}$$

L'entrée en vigueur du contrat est également simplifiée car elle est désormais effective dès la signature du contrat et n'est plus conditionnée par la signature d'autres documents ou des versements supplémentaires. Enfin, ce contrat contraint la STEG à davantage respecter les délais fixés par le contrat pour (i) les essais de contrôle et de mise en service, auquel cas le producteur peut dorénavant se faire payer l'énergie

produite qui n'est pas injectée dans le réseau (ENE) et (ii) les tests de réception de l'électricité (voir article 5 du contrat).

Par ailleurs, suite à la publication de ces tarifs, le Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie a lancé le 17 octobre un nouvel appel à projets pour la construction de 200 MW au total de capacités production d'électricité photovoltaïques dans le cadre du régime des autorisations. Les entreprises auront jusqu'au 31 janvier 2025 pour remettre leur offre, en sachant que celles-ci seront traitées par ordre d'arrivée selon la date de dépôt.

Signature d'un contrat entre le GCT et TotalEnergies pour l'approvisionnement en soufre

Le 11 octobre, le Groupe Chimique Tunisien (GCT) et le groupe français TotalEnergies ont signé un contrat cadre de cinq ans pour l'approvisionnement du groupe tunisien en soufre. Ce contrat s'inscrit dans une volonté du GCT de diversifier ses sources d'approvisionnement en soufre, essentiel aux industries chimiques tunisiennes, en s'ouvrant à de nouveaux fournisseurs. Déjà présent en Tunisie dans le secteur de la distribution de carburants et plus récemment dans les projets d'hydrogène vert, le groupe français développe désormais ses activités de commercialisation de soufre utilisé dans la préparation de l'acide sulfurique destiné à la production d'engrais et de produits phytosanitaires. En 2023, la Tunisie a importé 359,2 M TND soit 832 400 tonnes de soufre, principalement à destination du GCT.

L'entreprise coréenne de câblage Yura prévoit de créer 6000 emplois d'ici 2026

Selon [un communiqué de l'Agence de promotion de l'investissement extérieur \(FIPA\)](#), la filiale tunisienne du groupe coréen Yura spécialisée dans la fabrication de câbles et composants automobiles envisage de créer 6000 emplois d'ici 2026. Située dans la zone industrielle de Kairouan, la filiale emploie déjà plus de 2 000 personnes sur trois unités de production. Secteur prioritaire de la Tunisie, l'industrie des composants automobiles représentait 4% du PIB en 2022, avec plus de 200 entreprises (dont environ 70 françaises) employant environ 100 000 personnes.

Jumia fermera ses portes en Tunisie d'ici la fin de l'année

Le leader du e-commerce en Afrique, Jumia, a annoncé la fermeture de ses opérations en Tunisie mais également en Afrique du Sud d'ici la fin de l'année afin de se concentrer sur ses marchés les plus promoteurs tels que l'Égypte, le Kenya, le Maroc et le Nigéria. Selon [Reuters](#) le PDG de Jumia, Francis Dufay a évoqué des obstacles persistants sur les marchés tunisien et sud-africain notamment liés à la situation macroéconomique, à l'environnement concurrentiel (notamment en Afrique du Sud), et au faible potentiel de croissance et de rentabilité à moyen terme alors que les activités du groupe dans ces deux pays ne représentaient que 2,7 % du total des commandes et 3 % de la valeur marchande brute au cours des six mois de 2024. Implanté depuis une dizaine d'années en Tunisie dans la vente de marchandises générales, Jumia avait déjà évoqué les difficultés du contexte macroéconomiques lors de la fermeture, fin 2023, de ses activités de livraison alimentaire « Jumia Food ».

Business France organise la deuxième édition du Forum du Co-développement numérique à Tunis

La deuxième édition du Forum du Co-développement numérique organisé par l'Ambassade de France, Business France et La French Tech Tunis s'est tenue à Tunis le 17 octobre. Au programme de cette édition, la cybersécurité, le green IT et l'intelligence artificielle pour accélérer la digitalisation en Tunisie.

Les intervenants ont exploré les pistes de codéveloppement possibles entre la France et la Tunisie, qu'elles soient légales, comme les dispositions RGPD, ou technologiques avec l'expertise d'entreprises tunisiennes et françaises. Certaines ont d'ailleurs pu présenter leurs projets dans le cadre d'un concours d'innovation et toutes ont pu profiter d'échanges B2B.



Discours d'ouverture de Madame l'Ambassadrice de France en Tunisie, Anne Guéguen

Libye

Devises étrangères : la BCL annonce plusieurs mesures pour les citoyens

La Banque centrale de Libye (BCL) [a annoncé](#), le 14 octobre 2024, une série de mesures visant à atténuer les difficultés rencontrées par les citoyens et les entreprises pour accéder aux devises étrangères. Après la réduction du taux d'imposition sur les transactions en devises étrangères, passé de 27% à 20% le 6 octobre dernier, la BCL a annoncé cette semaine une augmentation significative du plafond annuel de devises alloué aux citoyens libyens, le portant de 4 000 à 8 000 USD par personne et par an. De plus, le plafond des crédits industriels a été rehaussé à 10 M USD. Enfin, la BCL a aboli les restrictions sur les transactions en devises locales concernant les retraits d'espèces et les transferts internes.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional de Tunis

Rédaction : SER de Tunis

Abonnez-vous : tunis@dgtrésor.gouv.fr